

Tel : 05 56 90 60 69

Bordeaux, le 13 juin 2025

pref-defense-protection-civile@gironde.gouv.fr

ALERTE MÉTÉOROLOGIQUE

VIGILANCE ORANGE

Le préfet de la Gironde, au vu des informations transmises par Météo-France, et conformément au plan départemental d'alerte météorologique, décide la diffusion de l'alerte météorologique pour le phénomène :

ORAGES

pour l'ensemble des communes de la Gironde, le vendredi 13 juin 2025, de 18H00 à minuit.

Situation orageuse et évolution prévue :

À la suite d'une après-midi très chaude, une forte dégradation orageuse se met en place en cours de soirée. De premiers orages remontent d'Espagne et progressent à cheval entre l'est de l'Aquitaine et les Midi-Pyrénées. Ils sont susceptibles d'engendrer :

- des chutes de grosse grêle (diamètre fréquemment supérieur à 2 cm)
- des rafales de vent pouvant dépasser les 100 km/h
- des intensités pluvieuses très élevées.
- une activité électrique importante.

De nouveaux systèmes orageux se forment ensuite sur l'ensemble de l'Aquitaine, occasionnant une activité électrique importante, des précipitations très intenses et des cumuls de précipitations parfois élevés (pouvant atteindre 30 à 50 mm en 3 heures). Des chutes de grêle sont également possibles localement. L'activité orageuse s'affaiblit en cours de nuit de vendredi à samedi.

Il est demandé aux maires d'aviser les exploitants de campings, de chapiteaux, sur ce risque, afin de prendre toutes les mesures pour assurer la sécurité des personnes et des biens et d'informer la population sur les risques et les conseils de comportement suivants :

RISQUES	CONSEILS DE COMPORTEMENT
• Violents orages susceptibles de provoquer localement des dégâts importants • Des dégâts importants sont localement à craindre sur l'habitat léger et les installations provisoires • Des inondations de caves et points bas peuvent se produire très rapidement • Quelques départs de feux peuvent être enregistrés en forêt suite à des impacts de foudre non accompagnés de précipitations	• À l'approche d'un orage, mettez à l'abri les objets sensibles au vent ou pouvant être inondés • Éloignez-vous des arbres et des cours d'eau • Abritez-vous dans un bâtiment en dur • Tenez-vous informés et évitez de vous déplacer • Évitez les promenades en forêt • Évitez d'utiliser le téléphone et les appareils électriques • Signalez sans attendre les départs de feux dont vous pourriez être témoins

Il vous appartient de vous tenir informé de l'évolution de cet événement météorologique :

Météo-France : 05 67 22 95 00 et <http://www.meteofrance.com/accueil>

Préfecture : 05 56 90 65 98 (répondeur)

Pour le préfet,
Le sous-préfet, directeur de cabinet,


Grégory LECRU